

# Parlons Vélo ! Municipales 2020 Toulouse (31)

## Réponses de Quentin Charoy, au nom de la liste « Toulouse animaliste »

— le 06/02/2020 à 23:28 —

### Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

#### Action n°1 : je m'engage

Dès le début de mandat, remettre à jour le plan vélo

- en mettant en place un comité de suivi opérationnel se réunissant au minimum 2 fois par an ;
- en établissant un budget annuel de 40 millions d'euros

*Ce budget sera attribué aux investissements cyclables à l'échelle de l'agglomération. Les services cyclables, comme la redevance au VéloToulouse, feront l'objet d'un budget dédié.*

*Etes-vous favorable à revoir à la hausse le budget cyclable actuel ? A quel niveau ? A publier un bilan annuel, transparent et vérifiable des investissements qui auront été réalisés pour le vélo, ainsi qu'un programme prévisionnel en début de chaque année ?*

Nous sommes favorable à la mise en place d'un comité.

Toulouse animaliste souhaite être totalement transparent que ce soit pour le sujet des transports ou les subventions en faveur des animaux, et des associations notamment.

Le budget a été revu à la hausse pour passer à 25 millions d'euros avec un avis favorable.

Nous souhaitons créer plus de démocratie directe avec notamment un budget participatif revu à la hausse et qui sera utilisé pour des projets en faveur des toulousains, des animaux ou de l'environnement.

#### Action n°2 : je m'engage

Former l'ensemble des technicien-ne-s en lien avec le vélo aux spécificités de ce mode de déplacement.

*Point particulier, 2 pieds 2 roues a créé un outil unique en France, velobs (<https://velobs.2p2r.org/>), qui permet aux cyclistes de remonter les soucis qu'ils rencontrent sur le réseau et de formuler des propositions. Cet outil a été adopté par plusieurs villes en France. Malheureusement, à Toulouse, les services techniques l'utilisent très peu, et il y a à ce jour plus de 2000 observations qui attendent d'être traitées.*

*Quelle est votre position par rapport à Velobs ? Vous engagez-vous à le faire adopter par les services techniques afin qu'un véritable dialogue entre les techniciens, élus et usagers soit mis en place ?*

Le lier avec un compte twitter géré par la mairie et spécialement conçu pour reporter les problèmes et une mise en avant de ce service sur le site de la mairie.

### Développer un réseau cyclable cohérent

#### Action n°3 : je suis indécis-e

Créer un réseau express vélo, qui permettra d'irriguer toute l'agglomération par des aménagements continus, lisibles et confortables et présentant un véritable saut qualitatif, avec un phasage de la réalisation ligne par ligne à raison d'une ligne par an. Le principe de réseau REV a été acté par Tisséo dans ses grandes lignes, mais ne nous a pas été présenté dans le détail. Pour que celui-ci soit qualitatif, des arbitrages devront être faits aux dépens de la voiture aux endroits où l'espace est contraint (suppression de files de circulations ou de stationnements), avec en particulier un réaménagement de la ceinture des boulevards.

*Etes-vous favorable à la création d'un REV réalisé en concertation réelle avec les cyclistes ? Etes-vous prêt à redistribuer l'espace en faveur du vélo partout où cela sera nécessaire pour faire passer le REV ? Quel budget pour ce réseau REV ? Quel calendrier ?*

#### Action n°4 : je m'engage

Créer un réseau d'itinéraires cyclables jalonnés inter-quartiers et d'agglomération comme proposé sur <https://velomax.2p2r.org/>. Certains de ces axes ne pourront être aménagés qu'avec la suppression de stationnement automobile ou la mise à sens unique.

*Etes-vous favorable à la création de ce réseau réalisé en concertation réelle avec les cyclistes ? Etes-vous prêt à redistribuer l'espace en faveur du vélo partout où cela sera nécessaire pour faire passer les aménagements cyclables ? Quel budget pour ce réseau cyclable ? Quel calendrier ?*

Nous sommes favorables à réaliser une étude pour la mise en place des voies à sens unique pour favoriser les transports en commun et les vélos.

### Action n°5 : je m'engage

Mettre le vélo au cœur de l'île du Ramier en le réaménageant en un grand parc naturel de centre ville et en y limitant très fortement l'accès aux véhicules motorisés

*Etes-vous prêt à réexaminer le projet actuel de réaménagement, qui laisse encore trop de place à la voiture ? Avec quelles orientations ? A quelle échéance ?*

Le projet de l'île du Ramier ne nous semble pas assez ambitieux. Nous voulons faire un parc naturel où les toulousains, les animaux domestiques et sauvages et l'environnement seront au cœur du projet. Pour cela, l'île du Ramier aura un espace protégé réservé aux animaux sauvages.

Nous mettrons en place des pistes cyclables pour pouvoir se déplacer sur l'île mais nous ne souhaitons pas bétoniser outre mesure ce lieu. La voiture aura un accès très limité.

## Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

### Action n°6 : je ne m'engage pas

Réviser le Plan de Déplacement Urbain afin de le rendre plus ambitieux pour les modes actifs : nous avons lancé un recours contre la révision du PDU initié par l'équipe sortante, car si celui-ci était mise en oeuvre, il en résulterait en 2030 sur l'agglomération une augmentation des émissions de GES, de la circulation automobile et de la pollution de l'air.

Un de ses problèmes est le projet de 3ème ligne de métro qui est extrêmement coûteux (2.7 milliards) pour une efficacité relative (180 000 déplacements / jour).

*Quelle est votre position par rapport au PDU et au projet de 3ème ligne de métro ?*

Nous ne pouvons pas renoncer à la troisième ligne de métro mais il nous semble important de réaliser un audit sur la nocivité des travaux pour les habitants et les animaux qui vivent près des travaux.

### Action n°7 : je suis indécis-e

Revoir les plans d'aménagements routiers : le Plan d'Aménagement des Routes Métropolitaines (PARM) est un grand plan d'aménagements routiers voté par la métropole en 2019 pour un montant total de 1,9 milliard d'euros, soit la moitié du montant qui sera investi dans les transports en commun et les modes actifs par le PDU (3,8 milliards d'euros). La majeure partie de ce plan d'aménagement concerne la voiture et va avoir pour conséquence de préserver son attractivité et donc provoquer l'augmentation du trafic automobile et de la pollution, comme par exemple le projet de jonction Est.

*Quelle est votre position par rapport aux projets purement routiers du PARM ? Et en particulier sur la jonction Est ?*

### Action n°8 : je m'engage

Repenser le plan de circulation pour supprimer le trafic de transit dans les quartiers résidentiels et le concentrer sur les grands axes. Nous proposons ainsi de mettre en place de boucles de circulation (l'entrée et la sortie d'un quartier en véhicule motorisé se fait par le même côté, rendant le transit à travers le quartier impossible) et des zones piétonnes dans les faubourgs et les villes de l'agglomération. Ceci permettra de plus de créer des zones de convivialité.

*Etes-vous favorable à mettre en place ces mesures ? Dans quels quartiers ? A quelle échéance ?*

Nous sommes favorable pour réfléchir avec les habitants de chaque quartiers pour aménager les voies de circulations et permettre une meilleure qualité de vie pour tous et toutes.

### Action n°9 : je suis indécis-e

Mettre en place une Zone à Faibles Émissions ambitieuse : celle-ci doit être mise en place sur l'agglomération Toulousaine d'ici la fin de l'année 2020, mais son périmètre et ses heures d'applications n'ont pas encore été définis.

*Quelles sont vos propositions pour la ZFE (périmètre, heures d'application et véhicules concernés) ?*

### Action n°10 : je suis indécis-e

Réaménager les avenues qui sont à 2x2 voies en 2x1 voies, en redistribuant l'espace au profit des transports en commun, des piétons et des vélos. Exemples : les allées Etienne Billières, l'avenue de Grande Bretagne ou l'avenue Paul Séjourné.

*Etes-vous favorable à mettre en place cette mesure ? Sur quels axes plus précisément ? A quelle échéance ?*

### Action n°11 : je ne m'engage pas

Transformer en boulevard urbain limité à 50 km/h : la rocade, avec la réservation d'une file aux transports en commun et covoiturage. Cette transformation se ferait en 2 étapes : une 1ère avec limitation à 70km/h et la réservation d'une file, puis une 2ème étape avec une limitation à 50km/h et l'ajout d'une voie verte.

*Etes-vous favorable à mettre en place cette mesure ? Totalemment, partiellement ? A quelle échéance ?*

Nous voulons limiter la vitesse de circulation dans les zones à risques notamment pour les animaux sauvages et créer des ponts pour permettre aux animaux de traverser les axes routiers.

### Action n°12 : je m'engage

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité. Nous proposons que l'ensemble de la voirie de l'agglomération (y compris les villes de la périphérie) soit limité à 30 km/h, hors voies rapides, ce qui représente plus de 95% de la voirie.

*Etes-vous favorable à mettre en place cette mesure ? Totalement, partiellement ? Agirez-vous pour que cette mesure soit étendue aux communes de la métropole ? A quelle échéance ?*

En priorité dans les zones à risques pour les enfants et les animaux, dans les rues étroites et où les vélos peuvent se déplacer à contre sens.

### Action n°13 : je m'engage

Réserver les zones suivantes aux modes actifs et aux transports en commun : les rives centre-ville du canal de midi et du canal de Brienne, avec suppression du stationnement et conservation d'une simple voie de desserte riverain-e-s. L'autre rive sera réaménagée en une chaussée à double sens automobile ainsi qu'une voie verte.

*Etes-vous favorable à mettre en place cette mesure ? Totalement, partiellement ? A quelle échéance ?*

Cette mesure doit être prise en concertation avec les habitants du quartier à l'issu d'un débat contradictoire.

### Action n°14 : je suis indécis·e

Transformer en zone piétonne le Pont-Neuf et l'axe Est-Ouest, de la rue de Metz à la place Saint Cyprien, avec un réaménagement de la halle aux grains et des allées Etienne Billières, et la transformation de l'hyper-centre en Zone à Trafic Limitée (ZTL).

*Etes-vous favorable à mettre en place cette mesure ? Totalement, partiellement ? A quelle échéance ?*

### Action n°15 : je m'engage

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes.

Restreindre la circulation.

## Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

### Action n°16 : je m'engage

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

### Action n°17 : je m'engage

Créer une aide à l'achat d'un vélo pour les particuliers et pour les entrepreneurs locaux (achat de remorque, vélo-cargo, triporteur, VAE, vélos pliants).

## Promouvoir une culture vélo

### Action n°18 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

### Action n°19 : je m'engage

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

### Action n°20 : je m'engage

Proposer le forfait mobilité durable (anciennement IKV : indemnité kilométrique vélo) aux agents municipaux.

### Action n°21 : je m'engage

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable.

## Commentaires généraux

Toulouse animaliste est une liste qui porte un programme centré sur les animaux et notre relation avec eux. Nous souhaitons faire de Toulouse une ville plus respirable pour les Toulousains, les Toulousaines et les animaux et nous pensons que le transport en commun est le mode de transport qui permet au plus grand nombre de se déplacer en ville.